



NON aux ÉOLIENNES INDUSTRIELLES

dans la Vallée de l'Escrebieux

Montrons notre opposition pendant et après l'enquête publique !

Enquête publique : n'oublions pas d'écrire sur le net, ou d'aller en mairie d'Izel ou à celle de Quiéry pour écrire sur le registre.

Attention !

Dernier délai, le mercredi 7 décembre au soir

Pour en savoir beaucoup plus :

<https://escrebieux-environnement.fr/site/pourquoi-sopposer-aux-eoliennes-industrielles/>

Cinq communes principalement concernées :

Beaumont, Bois-Bernard, Drocourt, Izel et Quiéry

**Nous préférons les champs et les cultures
qui nous nourrissent plutôt que du béton !**

Les raisons principales de notre opposition

Pollution visuelle : d'immenses éoliennes de 200 m de hauteur donneront un sentiment d'écrasement sur les 5 communes.

Pollution sonore : les éoliennes sont à l'origine d'infrasons (inférieurs à 20 Hz), inaudibles par l'oreille humaine mais qui se propagent sur de longues distances (plus de 10 km).

Terres et paysages bien dégradés : avec l'autoroute, le TGV et la ligne Très Haute Tension ; nous avons déjà bien donné !!!

Les Hauts-de-France occupent 6 % de la France et produisent 30 % de l'électricité éolienne française... Place aux autres !!!

Nombre d'oiseaux ou de chauves-souris mourant en France à cause des éoliennes ? il n'y a pas de réponse, car la France ne fait pas d'études ! Pour info, les éoliennes tuent environ 440 000 oiseaux chaque année aux États-Unis et environ 250 000 chauves-souris en Allemagne chaque année.

Dévaluation des maisons environnantes : de 10 à 20 %

Zone de développement éolien « impossible ou à éviter » : c'est ce que précise une carte réalisée par les services de l'État. Le projet de la Vallée de l'Escrebieux est clairement inclus dans un périmètre d'exclusion de l'éolien.

500 m : c'est la distance minimum en mètre séparant l'implantation d'une éolienne de l'habitation la plus proche. Cette règle n'a pas été changée. Mais les éoliennes sont passées de 50 à 200 m de hauteur. Il faudrait appliquer la règle suivante : 10 fois la hauteur de l'éolienne en bout de pôle ; donc 2 km.

Les promoteurs disent qu'ils créent des emplois locaux : faux ! De nombreux travailleurs étrangers sont employés sur les sites éoliens,

Subventions : les promoteurs versent de l'argent pendant 25 ans aux propriétaires, aux mairies directement concernés, aux communautés de communes, aux départements. De plus, ils « achètent » le silence des associations municipales en leur offrant de multiples subventions les premières années... C'est une forme de pot de vin déguisé qui ne leur coûte rien puisque payée avec l'argent du contribuable.

Sur Quiéry, le terrain objet de la demande de Certificat d'Urbanisme ne « peut pas être utilisé pour la réalisation de l'opération envisagée » -document signé par le maire de la commune le 15 septembre 2021. Pourtant les promoteurs passent outre à ce « certificat d'urbanisme non réalisable » ! Comment ???

La production sert principalement à alimenter la ligne à Très Haute Tension qui se trouve très près dans le secteur ; pas beaucoup d'incidence sur le local.

Plus de la moitié de la population directement concernée est contre le projet

Les promoteurs, qui n'habitent pas le secteur, écrivent que ceux qui s'opposent à leur projet sont fréquemment des « *personnes qui n'intègrent pas complètement le tissu social local qui les héberge* ». A court d'arguments, ils pratiquent la délation et la diffamation.

Pour prendre contact

- Pierre ROSE ; 5 ter, rue des aubépines ; Quiéry 0321 50 14 10
- Christian DEJAIGHER ; 24, rue des aubépines ; Quiéry 0687 43 54 84
- Jacques MARTINET ; 11, rue d'Esquerchin ; Izel 0611 97 24 38

Pour d'autres renseignements : <https://escrebieux-environnement.fr>

ipns ne pas jeter sur la voie publique